

CONSEIL : Quatre nouveaux associés au cabinet Cornet Vincent Ségurel

Le cabinet [CVS – CORNET VINCENT SEGUREL](http://www.cvs-avocats.com) / T : 02.40.44.70.70 (siège à Nantes, 44) confirme sa dynamique de croissance, tant au niveau national que dans chacune de ses implantations régionales, en associant quatre de ses avocats : Olivier Greffard, en droit des sociétés – fusions-acquisitions, Laurence Cadenat et Benoît Bommelaer, en droit immobilier, et Amélie Poulain, en concurrence-distribution. Cornet Vincent Ségurel renforce ainsi ses départements droit des sociétés – fusions-acquisitions à Nantes, droit immobilier à Rennes et à Nantes et concurrence-distribution à Lille. www.cvs-avocats.com